

Zoom

Une rentrée des classes riche et animée !



^ Nouveaux marquages à l'école élémentaire

DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE LA COLLECTIVITÉ A ŒUVRÉ AFIN D'ACCUEILLIR LES 158 ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET LES 301 ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DÈS LE PREMIER SEPTEMBRE.

Ces deux mois ont été mis à profit pour effectuer des travaux d'entretien durables (nettoyage, marquage au sol dans la cour, raccordement à la fibre optique), pour acheter du matériel informatique pour les deux écoles, pour renouveler du mobilier et programmer des animations de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire et du « bien manger ». Les enfants des écoles primaires publiques vont ainsi bénéficier tout au long de l'année scolaire 2016/2017 des actions engagées pendant les vacances.

→ Lire la suite page 2

Edito du Maire

Chères Aixoises, chers Aixois,

L'été se termine, et quel été ! Chaleur intense, absence de précipitations, de quoi faire le bonheur des vacanciers... et cette année encore notre camping ombragé en bord de Vienne a séduit de nombreux touristes. Mais de telles conditions climatiques ne font guère l'affaire des agriculteurs qui, dans une conjoncture déjà difficile, doivent en plus faire face au manque d'eau pour les cultures et le fourrage. Dans un autre domaine, le plan canicule a été activé et, tout l'été, le CCAS a maintenu le lien avec nos concitoyens les plus vulnérables.

Voici maintenant venu le temps de la rentrée, en particulier pour nos écoliers. Malgré un travail de préparation

minutieux, le chantier de la toiture de la maternelle a pris du retard, ce qui nous a contraints à délocaliser provisoirement deux classes de l'école maternelle dans des salles disponibles à l'école élémentaire.

Je tiens ici à remercier très vivement les enseignants et l'ensemble du personnel municipal qui ont permis que tous les élèves soient accueillis le 1^{er} septembre dans des conditions de sécurité optimales. Merci aussi aux parents qui nous ont fait confiance dans la gestion de cette situation temporaire, indépendante de notre volonté. Une fois le chantier terminé, finies les infiltrations récurrentes et la présence de seaux sous les gouttières dans la salle de motricité !

Le Maire, René ARNAUD

p2

Zoom

Une rentrée des classes riche et animée !

p3

Actus citoyennes

La co-construction d'un projet

p4

Les travaux prévisionnels

Aménagement d'une placette située à Bourg Neuf

RETOUR SUR LE FORUM SPORT-LOISIRS-DÉTENTE DU SAMEDI 27 AOÛT

Cette année le forum et la journée des associations ont été regroupés en un seul événement : **le forum Sport-Loisirs-Détente**. Cette 1^{ère} journée s'est déroulée sur la place René Gillet et autour du kiosque : de nombreuses activités étaient proposées autour du barnum des associations. En fil rouge, une « journée pétanque », des rencontres très appréciées dans l'esprit de convivialité qui anime le milieu associatif ! 130 pétanqueurs amateurs ou avertis se sont côtoyés durant cette journée, malgré une chaleur étouffante ! Encore un grand merci à tous. Rendez-vous est pris pour 2017 !

REPAS OU COLIS DES AÎNÉS...**PENSEZ À VOUS INSCRIRE !**

Comme chaque année, la Commune offrira un colis de Noël ou un repas aux aînés de la Commune. Attention cette année les dates limites d'inscriptions sont différentes !

- **75 ans et +** : pour recevoir votre colis, pensez à vous inscrire en Mairie au 05 55 70 77 00 entre **le 15 septembre et le 15 octobre 2016** dernier délai.

- **70 ans et +** : pour participer au repas du **samedi 28 janvier 2017**, inscrivez-vous en Mairie entre **le 15 septembre et le 31 décembre 2016** dernier délai (pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un agent communal peut venir vous chercher à domicile : le signaler lors de l'inscription).

Zoom suite

Une rentrée des classes riche et animée !

Les nombreux travaux menés cet été devraient être en totalité achevés dans les prochains jours :

Ecole maternelle Georges-Emmanuel CLANCIER

Il s'agit des travaux de réfection totale de la toiture du bâtiment et du renouvellement de 2 jeux extérieurs.

Ecole élémentaire Robert DOISNEAU

Pour faciliter l'usage du numérique, qui reste un enjeu fort pour la municipalité, un chantier de raccordement au très haut débit est en cours. Chaque classe qui ne dispose pas déjà d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) sera très prochainement équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable connecté.

Le développement durable au cœur de la restauration scolaire

C'est autour des valeurs du développement durable que la Collectivité a fait de véritables choix de qualité des repas servis avec :

- le travail de matières brutes et de saison (réception de légumes et fruits frais tous les jours, viande à label, agneau entier, etc.),
- le développement de l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique (l'équivalent de 4 repas bio répartis sur un mois),



- la volonté de favoriser les circuits courts (travail avec les boulangers aixois, achat de légumes de saison à un maraîcher aixois),
- la diminution de la présence d'allergènes et la garantie de l'absence d'OGM,
- la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets issus des repas.

Afin d'éveiller les enfants au goût, de leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs et de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, le service restauration scolaire de la commune propose, chaque année, des animations riches et variées autour de l'équilibre alimentaire et du goût. Pour consulter le programme complet :

www.mairie-aixesurviienne.fr/restauration-scolaire#2

Les nouveautés de la rentrée : la tarification de la garderie du matin et du soir et l'instauration d'une tarification au forfait pour la restauration scolaire

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques par voie d'affichage aux écoles ou sur le site Internet de la Collectivité :

www.mairie-aixesurviienne.fr/actualites/nouvelle-tarification-des-services-periscolaires



École maternelle
158 élèves



École élémentaire
301 élèves

89% fréquentent le restaurant scolaire
21% fréquentent la garderie matin et/ou soir
99% participent aux TAP

23 agents municipaux affectés aux écoles

446 000 € investis pour la rentrée



403 000 € pour la toiture de l'école maternelle

La Photo du mois

La rentrée des classes



Actus citoyennes

La co-construction d'un projet ou comment travailler ensemble sur un aménagement durable ?

LA MISE EN PLACE DES INSTANCES PARTICIPATIVES DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE AGENDA 21 A PERMIS L'EXPRESSION CITOYENNE SUR LA COMMUNE. AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITÉ A SOUHAITÉ FAIRE DE LA CONCERTATION UNE PRIORITÉ.

C'est en ce sens qu'une phase de concertation est désormais intégrée dans tout projet d'aménagement, ce qui permet ainsi d'avoir un autre regard sur la démarche engagée. Dans le cadre de l'étude préalable à la requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet,

les différents usages du site ont été identifiés de manière participative, par le biais d'une promenade urbaine avec des membres des Comités de quartiers et d'un dialogue constructif avec les représentants des écoles et des associations, les commerçants sédentaires ou non, les membres du Conseil Economique Communal, etc.

Sur la base d'échanges de qualité et de nature à enrichir le projet, nul doute que la proposition faite par l'équipe de maîtrise d'œuvre (le groupement SALTUS / A2i et SPIRALE) saura répondre aux usages de ce secteur tout en lui offrant une nouvelle dynamique.

Actus citoyennes

Bienvenue aux nouveaux Aixois !



VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ SUR LA COMMUNE DEPUIS MOINS D'UN AN ET VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR DAVANTAGE SUR AIXE-SUR-VIENNE, SES CARACTÉRISTIQUES ET SES SERVICES ? RENDEZ-VOUS LE MARDI 4 OCTOBRE 2016 À 18H AU CENTRE CULTUREL JACQUES PRÉVERT POUR PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL !

Rendez-vous incontournable, la soirée d'accueil des nouveaux arrivants a lieu comme chaque année le 1^{er} mardi d'octobre. Cet événement est l'occasion de rencontrer vos élus, mais également de faire connaissance avec les acteurs de la vie communale : les représentants des Comités de quartiers, l'Association

des Artisans et Commerçants Aixois, le Comité des fêtes ou encore l'Office de Tourisme.

Renseignements & inscription :

05 55 70 77 32

as-letullier@mairie-aixesurviennne.fr

Parce que la municipalité souhaite être au plus près des Aixois, vous pouvez d'ores et déjà consulter le site Internet de la Commune :

www.mairie-aixesurviennne.fr

Pour vous tenir informé de l'actualité de la ville inscrivez-vous à la Newsletter mensuelle ou consultez notre page Facebook :

www.facebook.com/mairie.aixe.sur.vienne

NOS TROTTOIRS NE SONT PAS DES CROTTOIRS !

Chaque jour, la Mairie œuvre pour offrir un cadre de vie agréable aux Aixois et entretenir la propreté de la ville. Malgré cela, qui n'a jamais vécu la désagréable expérience de « marcher dedans » ? Les déjections canines envahissent encore trop nos trottoirs et espaces publics... Vivre ensemble, partager l'espace public, c'est être respectueux des autres ! Pour vous accompagner dans votre geste citoyen, 4 distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines sont installés sur la commune : parking rue des Fossés, place René Gillet (proche de l'espace numérique), place Aymard Fayard et parking rue de l'Abreuvoir (rive droite). Des sacs sont également à votre disposition à l'accueil de la Mairie et au camping en période estivale.

VALIDITÉ DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) : RAPPEL

Une extension de la durée de la CNI est intervenue en décembre 2013 pour les personnes majeures.

Désormais, ces Cartes Nationales d'Identité ont une durée de validité de 15 ans.

- CNI plastifiées délivrées à des personnes majeures à compter du 1^{er} janvier 2014 : validité 15 ans.

- CNI plastifiées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 : validité prolongée automatiquement de 5 ans (sans modification de la date d'expiration inscrite au verso).

Par contre, les CNI plastifiées délivrées à des personnes mineures ont une validité inchangée (10 ans).

COVOITURAGE CITOYEN

Le dispositif Ecosyst'M mis en place sur la commune permet de favoriser et développer les liens sociaux entre les habitants, mais aussi de valoriser et dynamiser le tissu économique local. Pour tout savoir sur la mobilité de proximité à Aix-sur-Vienne : 05 55 70 77 51. N'hésitez pas à vous inscrire !

Agenda

Vendredi 30 septembre | 20h30 | Concert Les Gatschen's dans le cadre du festival des Francophonies en Limousin – centre culturel Jacques Prévert – tarifs 8€/5€/3€ - réservations 05 55 70 77 00

Mardi 4 octobre | 18h | Soirée d'accueil des nouveaux arrivants – centre culturel Jacques Prévert

Jeudi 6 octobre | 20h | Conseil Municipal – centre culturel Jacques Prévert

Vendredi 7 octobre | 20h | Présentation publique de l'avant-projet de requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet – salle Y. Montand

Vendredi 14 octobre | 20h30 | Ciné à 1€ « Vice Versa » - film d'animation – dès 3 ans – centre culturel Jacques Prévert

Samedi 15 octobre | 20h30 | Concert Sisters of Thrones – centre culturel Jacques Prévert – tarifs 8€/5€/3€ réservations 05 55 70 77 00

Mercredi 26 octobre | 20h30 | Ciné à 1€ « Le Chevallier Rouillé » - film d'animation – dès 3 ans – centre culturel Jacques Prévert

Jeudi 28 octobre | 14h à 20h | Don du sang – salle Y. Montand

Vendredi 18 novembre | 20h30 | Veillée contée par Colette Migné – dès 4 ans – centre culturel Jacques Prévert – tarifs 4€/2€ - réservations 05 55 70 77 00

Samedi 19 novembre | 20h30 | Cabaret-Concert « Matin, midi et soir » les Frères Brothers – centre culturel Jacques Prévert – tarifs 8€/5€/3€ réservations 05 55 70 77 00

Programme complet sur :
www.mairie-aixesurviennne.fr
 Rubrique : Culture, sport et loisirs

■ Évènement mairie & démocratie locale

Travaux prévisionnels

AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE SITUÉE À BOURG NEUF - 6 mois (2 phases)

Inscrit au budget 2016, l'aménagement de l'espace public situé au carrefour de la rue de La Caraque et de la rue Jeanne d'Albret est programmé pour cet automne. Le projet co-construit avec l'ensemble des habitants du quartier et la Collectivité vise à repenser le plan de circulation, recomposer l'offre de stationnement, sécuriser les cheminements piétons et redonner de l'attrait au lieu. Il a obtenu le 24 août dernier l'avis favorable de M^{me} l'Architecte des Bâtiments de France. Début des travaux à l'automne.



REQUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR MAIRIE / RENÉ GILLET

La phase d'études se déroule selon le processus mis en œuvre : concertation citoyenne, analyse des contraintes, définition des usages... et une 1^{ère} esquisse de recomposition urbaine a été présentée au comité de pilotage le 26 juillet dernier. Cette 1^{ère} approche doit être amendée du résultat des études techniques menées en parallèle (analyse des réseaux souterrains, étude de sol, etc.) et **une présentation publique de l'avant-projet aura lieu le 7 octobre prochain.**

La Mairie et vous

Mairie d'Aixe-sur-Vienne
 44 avenue du Président Wilson
 87700 AIXE-SUR-VIENNE
 Tél. : 05 55 70 77 00
 Fax. : 05 55 70 43 00
www.mairie-aixesurviennne.fr

- Lundi au vendredi : 8h30-17h30. Fermeture le mardi de 12h à 14h. Permanence état-civil et rendez-vous avec le Maire : samedi 9h-12h.

- En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.

Élu d'astreinte : 06 73 67 23 51

Agent d'astreinte : 06 73 67 23 54

Pour retrouver en ligne toutes ces infos, flashez-moi



- **Point bibliothèque :**

Lundi : 16h45 - 18h

Mardi : 16h45 - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h et 15h - 18h

Jeudi : 16h45 - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h et 16h45 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

Horaires modifiés pendant les vacances scolaires - une boîte « retour » est à votre disposition dans le hall : de l'espace numérique / Point bibliothèque - plus d'info : www.mairie-aixesurviennne.fr

- **Gendarmerie : 05 55 70 13 58**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

2017 sera une année électorale importante avec l'élection du Président de la République les 23 avril et 7 mai et le renouvellement des députés les 11 et 18 juin. De nouvelles cartes électorales seront adressées, en avril 2017, à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales. Il est donc important que ces dernières comportent des mentions exactes telles que votre adresse. Aussi est-il demandé à tous les électeurs qui ont déménagé au sein de la commune de faire leur changement d'adresse en mairie **avant le 31 décembre 2016**. Quant aux nouveaux arrivants, ils doivent se faire inscrire sur les listes électorales toujours avant le 31 décembre 2016. Pour ces démarches, vous devez produire un justificatif d'identité et de nationalité ainsi qu'un justificatif de domicile. Nous rappelons que les modifications et les nouvelles inscriptions peuvent être enregistrées dès maintenant. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Directeur de la publication :

Claude MONTIBUS

Equipe rédactionnelle :

Majorité municipale

Crédit photos : Mairie d'Aixe-sur-Vienne

Réalisation graphique : Proximit Agency

Impression : Icomia

Papier recyclé

Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne